

recyclage

REVIPLAST : UN GISEMENT DE PLASTIQUES QUI DEVIENT MATIÈRE PREMIÈRE

Toute industrie génère des déchets plastiques, souvent très peu recyclés. Pourtant, il existe une solution innovante dans la région pour les traiter. Thierry Dufourcq, 37 ans, natif d'Orthez, en Béarn, a créé, à Limoges, Reviplast, une entreprise de récupération, de recyclage et de négoce de matières plastiques. Si le gain est écologique, il est également économique pour les industriels. Réaliser un tri à la base donne de la valeur à ce plastique qui devient une matière première secondaire, laquelle rentrera à nouveau dans le cycle de production de produits en plastique. Explications.



Après avoir travaillé dans la collecte sélective des déchets ménagers à Pau, puis chez Aproval, à Limoges, vous avez créé votre entreprise, Reviplast, en 2008. Pourquoi ?

Thierry Dufourcq : J'étais frappé par le fait que des milliers de tonnes de plastiques partaient dans les décharges. On m'assurait :

récupérer la ferraille ou les métaux, c'est rentable, le plastique non ! Ces gisements de plastiques – en France, deux millions et demi de tonnes de déchets sont produites – me semblaient, au contraire, une matière première à valoriser. J'ai démarré avec notamment le soutien de Limousin participations, lequel nous a été précieux pour deux raisons : apporter des fonds et son nom à notre société, chose essentielle pour convaincre des partenaires bancaires à soutenir notre projet ; dans les périodes difficiles que nous avons connues au début, leur soutien moral et technique a été primordial pour la réussite actuelle de la société.

Vous recyclez les déchets plastiques des industriels, mais vous n'êtes pas du tout une déchetterie. Quel est votre fonctionnement ?

T.D. : Les thermoplastiques, polyéthylène haute densité (PEHD), polyéthylène basse densité (PEBD), polyéthylène téréphtalate (PET), polypropylène (PP), polychlorure de vinyle (PVC) et polystyrène, qui représentent 80 % du tonnage des plastiques produits, peuvent être recyclés et régénérés. Les déchets plastiques provenant de l'emballage industriel, fûts, sacs de grandes capacités, films étirables, caisses et bacs, peuvent être réemployés. Nous

mettons donc à disposition des industriels des bennes et des bacs ou ceux-ci nous livrent. Mais, c'est le personnel des entreprises qui trie les plastiques en amont. Effectivement, nous ne sommes pas un centre de tri ! Au lieu de payer une centaine d'euros la tonne pour mettre ses déchets en décharge, l'industriel se les voit racheter. On lui fait donc gagner de l'argent ! C'est bon pour l'environnement et, en plus, c'est une obligation légale. C'est donc écologique et économique, sans négliger la communication que l'entreprise peut faire autour après avoir sensibilisé son personnel. La composition des plastiques devient certes de plus en plus complexe, ce qui est un frein à leur recyclage. C'est surtout le mélange des déchets plastiques qui est un obstacle majeur au recyclage, car chaque matière plastique a des caractéristiques physiques qui lui sont propres et qui impliquent des applications spécifiques. Notre pire ennemi, c'est la ferraille. Notre tapis d'alimentation est donc équipé d'un détecteur de métaux. C'est pourquoi le tri à la source est essentiel pour ne pas contaminer les différents lots qui doivent absolument être homogènes.

Quel est le cheminement des déchets ?

T.D. : Le recyclage mécanique permet la réutilisation réversible de la matière plastique issue de déchets. La matière est broyée, dépoussiérée et lavée. La régénération, grâce à nos broyeurs et presse à balle, offre la possibilité de fabriquer des granulés à partir des déchets de plastiques homogènes exempts d'impuretés. Ce type de valorisation exige impérativement un plastique homogène et non souillé, d'où la nécessité d'un non-mélange ou d'un tri en amont. Nous travaillons en 3 X 8.

Quels sont vos clients ?

T.D. : Tous les acteurs de l'industrie de la plasturgie, c'est-à-dire tous ceux qui pratiquent l'injection et l'extrusion, donnant naissance à des pièces industrielles pour l'automobile, l'électronique, la robotique, l'aérospatial, le médical...

DES CHIFFRES PROMETTEURS

→ Environ 5,2 millions de tonnes d'emballages plastiques sont recyclés dans les vingt-huit pays de l'Union européenne, plus la Suisse et la Norvège ; 33,6 % des déchets d'emballages plastiques sont recyclés, ce qui dépasse largement la cible minimale de l'Union européenne qui était de 22,5 % ; 63 % des déchets d'emballages sont générés par les ménages, les 37 % restants provenant du secteur du commerce et de l'industrie. Le taux de recyclage pour le secteur du commerce et de l'industrie a atteint 36,6 %, tandis que celui des emballages ménagers frôle les 31,3 %. Dans le secteur de l'agriculture, la collecte et la valorisation des films d'agriculture et des déchets d'emballages plastiques rigides auprès des agriculteurs ont de beaux jours devant elles.

Vous avez reçu dernièrement le prix Stars & métiers, sous l'égide de la Banque populaire et de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne. Dans quelle catégorie ?

T.D. : Nous avons, en effet, été honorés dans la catégorie Stratégie globale d'innovation. Et cette distinction nous fait vraiment très plaisir !

Reviplast
16, rue Stuart Mill, à Limoges
05 55 09 77 80
www.reviplast.fr

REVIPLAST EN CHIFFRES

1 million d'euros de chiffre d'affaires.

10 salariés.

2500 tonnes de production par mois.

1 500 m² couverts et 3 000 m² de terrain.